
COMMUNIQUÉ DE PRESSE**Opération Grand site « Gerbier-Mézenc »**

25 juin 2019

Lors de la première conférence du Territoire Gerbier-Mézenc, organisée par les Départements de l'Ardèche et de la Haute-Loire, les acteurs territoriaux (Communautés de communes Mézenc Loire Meygal Montagne d'Ardèche et ValEyrieux (côté Ardèche), ainsi que les communes concernées, mais également le Syndicat mixte de la Montagne Ardéchoise qui gère les sites d'intérêt départemental dont le Mont Gerbier de Jonc, ainsi que le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche qui fait le lien entre Ardèche et Haute Loire et qui porte des programmes ambitieux pour ce territoire comme le Partage des Eaux et Géopark ont longuement échangé et débattu de ce projet en phase de démarrage..

Une première rencontre, en présence des représentants de l'Etat et des principaux acteurs associatifs et économiques (association Mézenc Gerbier, Fin Gras du Mézenc, ONF...) dans ce lieu emblématique qu'est la ferme de Bourlatier, au cours de laquelle les deux Présidents ont exprimé leur ambition pour la démarche qu'ils ont souhaité impulser conjointement.

Pour **Laurent Ughetto, président du Département de l'Ardèche**, « *le lancement d'une nouvelle opération Grand site de France pour l'Ardèche incluant le site du Gerbier de Jonc (après Orgnac et le Pont d'Arc) est pour moi un vrai motif de satisfaction. Le Gerbier est un symbole départemental mais il est aussi une référence nationale avec ses sources de la Loire. Notre défi était de construire un projet bi-départemental avec le Département de la Haute-Loire pour rechercher le classement d'un territoire emblématique : Gerbier-Mézenc... Un classement qui attribuera à l'Ardèche un nouveau signe distinctif et une obligation de préserver ce qui nous fonde : un environnement d'exception. Cette opération sera officiellement lancée le 25 juin avec mon collègue président du Département de la Haute Loire, Jean-Pierre Marcon et les deux Préfets, représentants de l'Etat, et en concertation avec les forces vives et les élus de ce territoire.* » "

Jean-Pierre Marcon, Président du Département de la Haute-Loire a quant à lui rappelé : « *Aujourd'hui, nous devons travailler autrement, et regarder autour de nous pour tisser des liens, mutualiser des moyens, des missions... C'est tout l'enjeu de la coopération Interdépartementale que nous intensifions actuellement avec le Département de l'Ardèche. L'obtention du label Grand site de France pour le Gerbier Mézenc permettra de valoriser ce territoire et ses habitants via son paysage, son patrimoine, sa mémoire en s'appuyant sur une logique de conservation des espaces naturels et de développement durable, encourageant le maintien et l'accueil des activités humaines.* »

Contacts :

Ardèche : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava – 04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr

Haute-Loire : Florent Borie – 04 71 07 43 08 – florent.borie@hauteloire.fr